

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 4 (1892)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Société genevoise de photographie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Société genevoise de photographie.**

*Séance du 28 janvier 1892.*

Présidence de M. Nerdinger, président.

M<sup>me</sup> Cartier-Claparède, M<sup>me</sup> Math. de Morsier, MM. A. Brun, Jaubert et Magnin sont élus membres de la Société, qui reçoit, en revanche, les démissions de MM. Contat et Pallard.

M. le trésorier propose, pour équilibrer le budget de 1892, l'émission de 60 bons de 10 francs remboursables par tirage au sort, avant deux ans, et la plupart cette année. Cette proposition est acceptée et la liste se couvre sur l'heure de souscriptions. Le budget pour 1892 est alors accepté.

Après une longue discussion au sujet de l'exposition éventuelle à faire en 1892, la Société renvoie cette question au comité tout en préavisant favorablement en vue d'une exposition.

M. H.-C. Nerdinger fait une intéressante communication sur le procédé par lequel M. Petri restaure les propriétés réductrices de l'iconogène noirci. Il présente en outre le *Rodinal* qui n'est autre qu'une solution concentrée de para-midophénol et l'*idoïne* qui est un fixage-virage préparé en poudre.

M. L. Jullien fait une leçon détaillée et fort intéressante sur l'impression des positives pour projections. La séance est levée à 9 h. 45.

D<sup>r</sup> B.

---